

fluence anglaise sera-t-elle assez forte pour soustraire encore long-temps le Hanovre et les États voisins à cette pensée de nationalité allemande qui est l'âme du Zollverein, et qui porte avec elle une si grande force d'attraction? Nous ne pouvons pas sur ce point. Mais ce que nous devons faire remarquer, c'est qu'en concluant, il y a plus d'un an, un traité de navigation avec la Grande-Bretagne, et en étendant la durée jusqu'au 1er janvier 1854, le roi de Hanovre a voulu ajourner jusque là la possibilité prochaine d'une solution à laquelle il est personnellement opposé.

Le Zollverein rencontre, dans la réalisation de ses destinées maritimes, des difficultés d'un autre genre du côté du Danemark. Il y a celle du péage du Sund, celle des duchés de Schleswig, Holstein et Lauenbourg. Ainsi que nous l'avons dit plus haut, le Zollverein ne dispose aujourd'hui que des ports que possède la Prusse sur la mer Baltique. Il a donc un immense intérêt à obtenir le libre passage de l'étroite issue qui fait communiquer cette Méditerranée du nord avec l'Océan. Or, le détroit du Sund est dans la dépendance du Danemark, qui est en possession d'y prélever un péage en vertu de droits reconnus par des traités qui remontent à deux siècles. Bien que le tarif du Sund ait subi des modifications par suite des conventions de 1811, il n'en est pas moins encore très onéreux, et il représente un impôt de six millions perçu sur les marchandises qui passent de la Baltique dans la mer du Nord, et vice versa. On comprend que cet impôt pèse plus lourdement sur les nations voisines. Aussi excite-t-il les plus vives réclamations en Allemagne; on le considère non sans raison comme une sorte de tradition des coutumes féodales, et les journaux le comparent à ces tributs odieux, à ces exactions des temps de barbarie qu'on subissait, faute de pouvoir s'y soustraire. La Prusse avait pris l'initiative en mai au nom du Zollverein; elle avait fait des propositions de rachat, et menaçait le cabinet de Copenhague au nom de la liberté des mers, en mettant même en avant un projet de canal maritime, dont les issues auraient été placées en dehors du rayon légal de perception, et qui eût permis de se dérober au péage.

Mais le Danemark a résisté; il a objecté qu'un rachat partiel en faveur de la Prusse souleverait des difficultés sans nombre; il a fini par tempérer, et la Prusse a dû consentir, par un traité tout récent, à la continuation du tarif ancien. Du reste, ce n'est évidemment que partie remise, et l'Allemagne reprendra la question tôt ou tard.

Le second différend qui sépare l'Allemagne et le Danemark, puise également toute son importance dans un intérêt maritime. Il s'agit de l'accession des duchés de Schleswig, de Holstein et de Lauenbourg. Ces duchés sont allemands; ils ont été annexés et non assimilés à la monarchie danoise; à ce titre ils sont restés sous l'empire de la loi allemande qui ne reconnaît pas la succession féminine; et, comme une extinction est prochaine dans la descendance mâle de la famille régnante de Danemark, ils doivent se séparer alors de cette monarchie pour tomber sous le droit successoral de la confédération. Le roi de Danemark a essayé de soustraire ses États à cette division par une lettre-patente en date du 8 juillet dernier, qui avait pour but de prononcer l'incorporation des duchés sans réserve aucune de leur nationalité et de leurs droits distincts. Mais l'Allemagne s'est émue; on en a appelé à la diète germanique, que s'est déclarée compétente, et si la résolution qu'elle vient de publier est inébranlable, elle ne règle pas définitivement l'ordre de succession des duchés, au moins réserve-t-elle explicitement les droits de la confédération et ceux des agnats.

Nous disions que si cette question des duchés avait excité un intérêt si vif en Allemagne, c'est quelle se rattache à l'avenir maritime du Zollverein. En effet, l'accession du Hanovre est devenue difficile et éloignée, celle des duchés peut lui offrir une compensation et l'aider à prendre patience. Par leur position géographique, ils sont en possession des points les plus favorables aux relations commerciales de l'Allemagne. Le passage du canal de Schleswig-Holstein, sur lequel la circulation s'élève à près de quatre mille bateaux par an, lui faciliterait les communications entre la mer du Nord et la mer Baltique. Le duché de Holstein lui donnerait le seul port du sud de la mer Baltique qui puisse abriter de grands vaisseaux de guerre, le port de Kiel, qui a dix-huit mètres de profondeur, tandis que les autres n'en ont pas plus de quatre. Voilà pourquoi la confédération germanique attache une si grande importance à ce que les duchés conservent une condition nationale qui doit les faire rentrer dans leur patrie commune.

L'espérance fondée du Zollverein, s'est que, du jour où les duchés feront partie pour leur propre compte de la confédération, ils seront éminemment comme des satellites dans cette ligne politique et commerciale à laquelle ils s'associeront ensuite plus intimement. S'il ne s'agissait que d'accroître son territoire de quelques centaines de kilomètres carrés et sa population de quelques centaines de mille d'habitants, le Zollverein se serait probablement montré moins vif et moins passionné dans cette question. Mais la conquête des duchés est pour lui un intérêt de premier ordre. Il y va de toute sa politique commerciale, de l'ensemble de son développement manufacturier, de son avenir naval. Il faut qu'il s'établisse solidement sur ces rivages du Nord.

Que si nous envisageons, au point de vue français, ces tentatives de constitution maritime que l'Allemagne fait en ce moment, il semble que nous devrions les voir avec satisfaction et les favoriser. La marine allemande est appelée à s'unir aux autres marines secondaires, pour se ranger du côté de la France en faveur de l'affranchissement commercial du continent

et de liberté des mers. On n'a pas oublié les antécédents maritimes de la Prusse. Frédéric, qui avait réclamé, lors de la guerre de 1746 entre la France et l'Angleterre, pour l'indépendance de son pavillon, violée par les Anglais, ne fut pas le dernier, dans la guerre d'Amérique en 1781, à entrer dans la ligne formée pour faire respecter les droits des neutres. L'Allemagne doit être notre alliée naturelle dans cette belle cause. L'union de l'Allemagne et de la France, a dit un grand écrivain, c'est le frein de l'Angleterre et de la Russie, le salut de l'Europe, la paix du monde.

Le gouvernement français n'a malheureusement pas compris les grands intérêts politiques et commerciaux qui devaient nous porter à secondar la tendance du Zollverein à s'étendre vers le nord et à fonder sa puissance maritime. Loin de se montrer favorable à ses projets, il les a au contraire entravés. Il s'est montré hostile à l'accession du Hanovre; il s'est prononcé pour le maintien des droits du Sund, et récemment encore il a pris parti pour le Danemark dans la question des duchés. Ce sont, il faut bien le dire, autant de sacrifices qu'il a faits à l'alliance anglaise. L'Angleterre, cela est facile à concevoir, est intéressée à contrarier l'avènement d'une nouvelle puissance qui viendrait réclamer sa place sur les mers; elle ne veut pas d'une marine qui pourrait lui disputer le commerce de la mer Baltique et de la mer du Nord; elle tient à rester, autant que possible, maîtresse de l'approvisionnement de l'Europe centrale. Mais Devions-nous l'aider dans cette guerre sourde contre les destinées maritimes de l'Allemagne? Devions-nous oublier que, pour tenir tête à la dominante des mers, la marine allemande se présentait comme l'auxiliaire de la nôtre, et avait droit d'attendre de nous encouragement et protection? — (Constitutionnel.)

CÉLÉBRATION A ROME DE LA FÊTE DE LA NATIVITÉ. — Il est d'usage que tous les ans, le jour de la Nativité, le Pape aille entendre la messe à Santa-Maria-del-Popolo. Or depuis huit jours, dit la correspondance à laquelle nous empruntons ces détails, Rome n'est occupée que des préparatifs de cette fête. Toutes les familles se sont concées pour lui donner le plus d'éclat possible. La dépense est énorme, mais elle se réduit pour chacun à un très-faible sacrifice d'argent, tous ayant voulu y contribuer. Des hier toute la ville était illuminée, sauf les édifices publics. Ce matin le Corso offre le coup d'oeil le plus magnifique. Dans toute sa longueur, qui est de plus d'une demi-lieue, on a disposé de six pas en six pas un double rang de bannières aux couleurs papales, c'est-à-dire jaunes et blanches, avec cet inscription qu'on rencontre du reste partout: *Viva Pio IX.* Les poteaux qui supportent ces bannières sont illuminés de soir. Toutes les maisons sont richement tendues. Dès huit heures du matin, tous les balcons et toutes les fenêtres étaient occupés par les plus belles femmes du monde chrétien, tandis que les rues et les places publiques étaient remplies par une foule compacte et traînant effrayante pour qui ne saurait pas combien la foule est peu dangereuse à Rome. Le seul risque qu'on ait à courir, c'est de perdre son foulard, ce qui m'est arrivé.

La sonnette de la sage-femme. — Il paraît que le petit Bixio est le farceur en titre du village de Bolognole. Il n'y a pas de bonne fête sans lui: la grosse bouclière, le rouge charcutier, l'épais garçon épiciier, rient d'avance quand ils le voient de loin. La gaité est contagieuse. Bixio n'est occupé qu'à une seule chose, à chercher des nouvelles farces... Quand il se leve le matin, il s'écrie en se frottant les mains: « Ah! j'en tiens une de farce! » Et tout le village se jame d'avance! Mais depuis quelque temps le petit Bixio ne varie pas assez son programme. Il a choisi une victime, qu'il prend pour but de ses mystifications et il s'acharne après elle. Et ce qui nous fait croire que Bixio baisse, c'est qu'il fait tous les jours la même plaisanterie. Comme prévenu? Non, comme plaignant. Cela vous étonne, sans doute. Nous en sommes, pardieu, tout aussi étonnés que vous.

Le prévenu est un homme d'une taille colossale, ancien tambour-major aux zouaves, aujourd'hui comme voyageur pour les absinthies. Il a le teint bronzé, la moustache en acroche-cœur et le geste rond. Nous remarquons dans l'auditoire une dame de Page des femmes de trente ans, qui jette sur lui un regard plein d'intérêt. Le petit Bixio est appelé à expliquer sa plainte. Il y avait à St-Cloud, dit-il, une Dame qui était en mal d'enfant... Alors on m'a chargé d'aller chercher une sage-femme... La femme de trente ans. — Oh! le menteur! le menteur!

Bixio. — Alors, j'ai été sonner à la porte de Mme Laridon, ici présente. Au lieu d'elle, c'est ce monsieur là qui est sorti, et qui m'a appliqué une volée terrible... il tapait... Le prévenu d'une voix terrible. — Comme sur un Bédouin... c'est vrai! Bixio, reculant. — Voyez-vous! il en convient; sans la patrouille qui est venue à mon secours, j'étais fléchi. Aussi je n'ai pas pu m'empêcher de lui dire; Merci patrouille! Je me suis permis ça parce que je les connaissais tous... c'étaient des amis.

Mme Laridon, femme de trente ans. — M. Bixio commet une infinité de mensonges. Il n'y a pas d'horreurs qu'il ne m'ait fait depuis un mois. Tous les soirs il vient sonner à ma porte... Je me lève en cannoise, je me mets à ma fenêtre au risque d'attrapper un rhume, et monsieur me crie: « Dites donc, la vieille, venez donc vite... la femme du Grand-Turc accouche. » Le lendemain c'est la femme d'Abd-el-Kader, et puis l'impératrice de la Chine, et puis un tas de bêtises comme ça. Voyant que cette infamie ne finissait pas, malgré toutes mes plaintes, j'en ai parlé à mon cousin, M. Narcisse. Il a eu la complaisance de venir coucher chez moi, sur une chaise, et quand mon bonhomme est arrivé, il a eu la récompense qu'il méritait.

M. le président, un prévenu Narcisse. — Avez-vous quelque chose à dire? Le prévenu, de la même voix terrible. — J'ai voulu venger la beauté, je ne me repens de rien. Narcisse le zouave est condamné à 25fr. d'amande. Bixio. — Et mon pantalon qui a été déchiré... Narcisse. — Oui, à coup de bottes... Bixio. — Je demande des dommages et intérêts. M. le président. — C'est jugé. En quittant la salle, le petit Bixio laisse respectueusement passer devant lui M. Narcisse.

tombés à genoux. On ne saurait rien imaginer de plus solennel, de plus majestueux que cette cérémonie qui n'a pourtant duré que dix minutes au plus. Le peuple romain est un excellent peuple. Sa reconnaissance et son amour pour Pie IX sont doublés, parce qu'il sait les obstacles qui entourent le pape. Le cri par lequel il le salue de préférence est celui-ci: *Corragio! Sante Padre, Corragio!*

IRLANDE. — M. O'Connell a adressé une lettre au secrétaire de l'Association du *Repeal* dans laquelle il donne quelques avis aux propriétaires irlandais dans les circonstances fâcheuses où se trouve la population, par suite de la famine. M. O'Connell pense que l'intervention du gouvernement est absolument nécessaire et que les plans adoptés pour procurer des travaux à la classe ouvrière au moyen d'emprunts sont insuffisants et illusoire. M. O'Connell voudrait que les personnes aisées de chaque localité envoyassent des Députés à Dublin afin d'adopter un système complet de secours, auxquels contribueraient le gouvernement et les particuliers. Cette réunion de députés devrait s'adresser au ministère et à la couronne elle-même, pour solliciter la réunion immédiate du parlement. Une demande ainsi adressée ne pourrait manquer de réussir. Du reste, l'association du *Repeal* diminue tous les jours, et un grand nombre de personnes de marque demandent leur radiation.

— Le dernier recensement de la population de l'Algérie qui a eu lieu en 1845, donne, savoir: Pour la province d'Alger, 39,966 habitants européens.

— de Constantine, 9,135 —
— de d'Oran, 10,185 —
Total, 59,236 habit. europ.
Dont: 28,163 français, 5306 Anglais et Anglo-Malgais, 17,370 Espagnols et Portugais, 4,984 Italiens, 2,787 Allemands, Suisses et Belges, 147 Russes, Polonais et Grecs. Sur les 39,283 habitants, il y a 25,393 hommes, 14,089 femmes et 18,708 enfants. Le total général de la population indigène était de 82,423 hommes; le 31 décembre 1844, il existait dans les villes et localités soumises au régime civil 2872 nègres, dont 1,595 libres et 1277 esclaves.

LA SONNETTE DE LA SAGE-FEMME. — Il paraît que le petit Bixio est le farceur en titre du village de Bolognole. Il n'y a pas de bonne fête sans lui: la grosse bouclière, le rouge charcutier, l'épais garçon épiciier, rient d'avance quand ils le voient de loin. La gaité est contagieuse.

Bixio n'est occupé qu'à une seule chose, à chercher des nouvelles farces... Quand il se leve le matin, il s'écrie en se frottant les mains: « Ah! j'en tiens une de farce! » Et tout le village se jame d'avance! Mais depuis quelque temps le petit Bixio ne varie pas assez son programme. Il a choisi une victime, qu'il prend pour but de ses mystifications et il s'acharne après elle. Et ce qui nous fait croire que Bixio baisse, c'est qu'il fait tous les jours la même plaisanterie. Comme prévenu? Non, comme plaignant. Cela vous étonne, sans doute. Nous en sommes, pardieu, tout aussi étonnés que vous.

Le prévenu est un homme d'une taille colossale, ancien tambour-major aux zouaves, aujourd'hui comme voyageur pour les absinthies. Il a le teint bronzé, la moustache en acroche-cœur et le geste rond. Nous remarquons dans l'auditoire une dame de Page des femmes de trente ans, qui jette sur lui un regard plein d'intérêt. Le petit Bixio est appelé à expliquer sa plainte. Il y avait à St-Cloud, dit-il, une Dame qui était en mal d'enfant... Alors on m'a chargé d'aller chercher une sage-femme... La femme de trente ans. — Oh! le menteur! le menteur!

Bixio, reculant. — Voyez-vous! il en convient; sans la patrouille qui est venue à mon secours, j'étais fléchi. Aussi je n'ai pas pu m'empêcher de lui dire; Merci patrouille! Je me suis permis ça parce que je les connaissais tous... c'étaient des amis.

Mme Laridon, femme de trente ans. — M. Bixio commet une infinité de mensonges. Il n'y a pas d'horreurs qu'il ne m'ait fait depuis un mois. Tous les soirs il vient sonner à ma porte... Je me lève en cannoise, je me mets à ma fenêtre au risque d'attrapper un rhume, et monsieur me crie: « Dites donc, la vieille, venez donc vite... la femme du Grand-Turc accouche. » Le lendemain c'est la femme d'Abd-el-Kader, et puis l'impératrice de la Chine, et puis un tas de bêtises comme ça. Voyant que cette infamie ne finissait pas, malgré toutes mes plaintes, j'en ai parlé à mon cousin, M. Narcisse. Il a eu la complaisance de venir coucher chez moi, sur une chaise, et quand mon bonhomme est arrivé, il a eu la récompense qu'il méritait.

M. le président, un prévenu Narcisse. — Avez-vous quelque chose à dire? Le prévenu, de la même voix terrible. — J'ai voulu venger la beauté, je ne me repens de rien. Narcisse le zouave est condamné à 25fr. d'amande. Bixio. — Et mon pantalon qui a été déchiré... Narcisse. — Oui, à coup de bottes... Bixio. — Je demande des dommages et intérêts. M. le président. — C'est jugé. En quittant la salle, le petit Bixio laisse respectueusement passer devant lui M. Narcisse.

A NOS ABONNÉS & CORRESPONDANS.

Nous avons reçu depuis quelques temps plusieurs lettres, par occasions, qui devaient être accompagnées d'argent et qui ne l'étaient pas. Nous avons écrit aux parties intéressées; mais nous croyons devoir mettre nos abonnés en garde contre ce mode de nous faire parvenir des remises. Les gens nous oublient, nous ne remettons ce qu'on leur confie, qu'après un long délai et souvent pas du tout. La malle est un sûr moyen de faire ces remises. Envoyez donc par cette voie.

CEUX qui nous adressent des manuscrits, correspondances &c., voudront bien en garder copie: car nous les prévenons qu'à nos bureaux, nous ne remettons dans aucuns cas, ces manuscrits.

Nous remercions notre ami A. K. de St. M. pour le coût de l'agenda.

Reçu de P. G. Rivière Onelle, un semestre d'abonnement à la Revue et à l'Album.

Nous avons reçu la suite du manuscrit de CHARLES GUERIN. Il paraît, cette fois, que l'auteur s'est mis à l'ouvrage sérieusement; nous sommes heureux d'apprendre qu'il veut nous donner une bonne livraison pour notre prochain Album.

REVUE DE LÉGISLATION, ET DE JURISPRUDENCE.

Les abonnés à cette publication voudront bien payer leur abonnement pour l'année écoulée, d'ici à quelques jours; autrement, les coupures seront mis entre les mains d'un procureur pour collection.

La Malle d'Angleterre du 19 octobre attendu aujourd'hui en cette ville, n'est pas arrivée. Comme elle viendra sans doute ce soir ou demain matin, nous donnerons les nouvelles dans un *extra*; il est probable que nous aurons le départ certain de notre nouveau gouverneur lord Elgin, qui, dit-on, se marie avec une Marseillaise, avant de s'embarquer pour le Canada.

En attendant lord Elgin, le monde politique est dans un calme profond: le journalisme qui n'en est que l'écho, n'a rien à dire.

Mariages.

A la Rivière du Loup, le 27 d'octobre par Messire H. Lottinville, Auguste Lamy marchand à dlle. Marie-Caroline Béland, troisième fille de M. J. Bie. Béland, tous deux de mem. lieu.

En cette ville mardi dernier, par Messire Fay, M. Augustin St. Louis, fils du emp. St. Louis, à dlle. Eliza, fille aînée de Pierre Cadieux, écuyer de cette ville.

Décès.

En cette ville le 3, Joseph, enfant de M. Orr âgé de 3 mois.

A la cote St. Antoine le 1er Dame Ann-Eve Waldorff, veuve de feu Simon Clarke Ec. âgé de 91.

Par J. D. Bernard.

MARCHANDISES NOUVELLEMENT IMPORTÉES
VENTE ÉTENDUE DE
Marchandises d'automne et d'Hiver
Par lots par catalogue.

LUNDI le 16me jour de NOVEMBRE prochain et les jours suivants.

Au Magasin de M. A. PREVOST, le 16 il sera offert au Coinmece par Eneux Public un des meilleurs assortiments de Lainages, Soies, Toiles et Cotonnades, qui n'ont jamais été offerts par Vente Public consistant en: Draps Superfin et fin, Draps de Castor, Plats Crainrien, Linceuls du Pays, Casimirs de soie, Draps d'Angole, Draps d'Orégon, Serges, Carisot blanc, étoffe à manchettes, Gala d'Inde, Gambols, Plats de Laine, Flanelle de couleur assortie, Baise Bourgeois et Fatigue, Drap de Buffalo, Cot en gros, Swanskins et Swansdowns, Droyet imprimé, Shalles de Coton et de Laine, Bas, Gants Bretelles, File, Boutons, Couvre-pieds, 100 paires de Pantalons, etc., etc.

AGENCI.

Pour être vendu par ballot.
20 balles de Couvertes, Markins, Rose et Point,
10 do de Coton gris, 27, 30, 33, 36, et 40, pouces de large,
4 do de Toile ou Canvas No. 1 à 4,
3 do Couvertes de couleurs pour chemises,
9 Caisins d'Inde d'automne d'un goat nouveau,
5 Balles de Tapis superfin,
1 do de Tapis d'orient,
1 Caisin Souffler de tapis,
200 douz. de Poches du Pays,
50 douz. Ceintures rouges,
2 Bouteaux de Boutons assortis,
4 Caisins Toile Cirée,
4 Balles de Coton gris No. 6 à 10,
FEMMES LISBONNE
La vente chaque jour à UNE heure
6 nov. J. D. BERNARD

VENTE SPECIALE DE CHEVAUX SLEIGHS ROBES, HARNOIS, &c.

CETTE vente se fera MERCREDI le 11 Novembre au offrir plusieurs beaux Chevaux Sleighs, Robes &c. avec une variété de Harnois Doubles et Simples. Les Chevaux et sleighs suivants sont déjà sur la liste: — Une paire de Juments, Baises, bien semblables, avec doubles Sleigh et Robes. Un cheval, brun, 16, mains de haut, le plus beau cheval de bataille du Comté. Un beau Hongre, bai, qui appartient à un officier maintenant en Angleterre. Un Hongre, bai, bien connu ici, appartenant à un fonds de Baquerotte. Un bœuf "Cub" appartenant à un Officier. Une Jument grise, et un Hongre bai, bien assortis de forces vigiles. Une Jument grise, de 6 ans, garantie saine. Une do de sur l'âge, de belle allure, et se portant très bien.

AGENCI.

Plusieurs Sleighs, doubles et simples. Robes, assortiment superbe de peaux d'ours et de Loup, &c. Une Sleigh, avec Peaux d'Ours blanc, Harnois double et simple. Vente à MIDI. JOHN JONES. N. B. — Le prix de 7r. 6d. sera exigé pour chaque cheval, — les autres choses en proportion, — pour payer les arriérés, &c. Mr. Jones sollicite l'attention du public à cette vente, tant à la vendeurs que des acheteurs. Ceux qui désirent se débarrasser de leurs animaux, voudront bien les entrer au moins trois jours avant la vente pour les inscrire dans un catalogue. nov. 1846.

LE STAMBOAT PIONEER BIEN CONNU.

VENDREDI, 13 courant, sera vendu à l'encan, le Bateau à vapeur PIONEER, à l'ancre maintenant dans le Bassin du canal de Lachine. Il est bâti depuis 6 ans, et a été complètement calfaté, peinturé et chaudière réparée avec une boîte à vapeur ajoutée cet été. Il est bien connu dans la branche de transport. Ceux qui désirent l'acheter, peuvent le visiter en s'adressant au capitaine à bord.

Conditions faciles. Vente à ONZE heures à bord. JOHN JONES, 6 novembre 1846.

BRAZEAU & JOUTRAS, Marchands Tailleurs, Rue St. Paul, No. 123, VIS-A-VIS LE MAGASIN DE ROBERTSON, MASSON & Cie.

6 nov. MAGASIN ET MAISON A LOUER Le sousigné offre à louer dans la rue St. Paul le magasin et la maison ci-dessus occupés par J. BOULANGER Ec., LOUIS PLANONDON, Montréal 6 novembre 1846.

MUSIQUE ET CHANT.

M. FOLLENUS annonce respectueusement qu'il a l'honneur de venir, il fera quelques charges extra sur des élèves, qui en outre des leçons de Piano, désirent suivre un cours de chant, et à ceux qui ne parlent pas l'Italien M. F. sera heureux d'enseigner des chansons dans cette belle langue, si admirée. Il interprétera ces chansons du maître à éléger toutes difficultés. Montréal, 6 Nov. No. 10 rue Cadé.

EN VENTE A la Librairie Canadienne D'E. R. FABRE & Cie.

TOULLIER, Droit civil français 15 volumes in-8o. DOVERGIER, Continuation de Toullier 6 vols. in-8o. TROMPONG, Droit civil expliqué 15 vols. in-8o. PARDESSUS, Cours de droit commercial 6 vols. in-8o. BELLOT, Loi de la procédure civile du canton de Genève 1 vol. in-8o. DARD, Code civil avec des notes indicatives de lois romaines etc., 1 vol. in-8o. CARRÉ & CHAUVEAU, Les lois de la procédure civile 7 vols. in-8o. LOCHÉ, Esprit du code Napoléon 7 vols in 8o. VASSEROT, Nouveau Manuel des Experts in 8o. HOUSSQUET, Dictionnaire des prescriptions in 8o. FSNALOU, Faillites et Banqueroutes 3 vols. in 8o. VANHUFFEL, Contrat de louage 1 vol. in 8o. QUENAU, Traité des assurances 1 vol. in 8o. GRUNG-JOLIAT, Traité des assurances 1 vol. in 8o. PLAMMAN, des contre lettres 1 vol. in 8o. 6 Nov. 1846. Rue St. Vincent No. 3.



Sites de Moulins de prix.

AVIS est par les présentes donné que Trois Sites de Moulins de Prix, sur le canal de Lachine, savoir Deux situés sur le côté sud du bassin au dessus du lock n. 2, marqué sur le plan n. 10 et 11 et l'autre sur le côté nord du lock n. 2, seront vendus par encan public au Bureau des Travaux Publics, VENDREDI, le 20 NOVEMBRE prochain, à MIDI. Le plan du terrain et les plans et devis relatifs à la manière de prendre l'eau, &c., pourront être vus au Bureau Public et après le Premier Novembre, auquel temps on pourra obtenir toute autre information du Parchet. Ses lots sont particulièrement bien adaptés à la construction de Moulins à Farine, ou de Manufactures, étant dans la Cité, sur les Bassins du Canal et de facile accès, tant par terre que par eau. La chute au niveau ordinaire du Fleuve sera, pour les lots 10 et 11, d'environ 20 pieds, et au lock n. 2 de 13 pieds, avec une quantité considérable d'eau à chacune, pour faire marcher des Moulins. Par ordre, THOS A. BEGLY, Secrétaire.

Bureau des Travaux Publics, Montréal, 20 oct. 1846.

GRAND ASSORTIMENT DE POELES NOUVEAUX.

LES SOUSIGNÉS viennent de recevoir de plusieurs Fonderies des États-Unis, entre autres de celles de St. Albans, Troy, Albany et Plattsburgh, outre leur assortiment complet ordinaire, une grande variété de POELES sur des modèles nouveaux et approuvés, de toutes espèces comprenant des cylindres pour brûler du charbon et du coke, des Poêles Banner, Victory, Farmer, Troy et Air tight, et les célèbres Poêles de cuisine dite patente de Buck, poêles de salon à grille, Puel box Nursery Stov, et les compagnons d'Hiver, poêles de salles Air tight, à air tempéré, et richement ornés. Les poêles patentes de Buck et les poêles Air tight de Troy, sont adaptés également à brûler du bois, du charbon ou du coke, et seront vendus, à l'encan, pour un mois. Il ne faut que s'en servir pour en être satisfait. Les poêles de salons, Air tight, (de différents patrons et grandeurs) sont d'un fini parfait, d'une apparence chaste et belle, embellis par des ornements de bon goût et supérieurs en quantité et sous le rapport de la forme à tout ce qui a jamais été offert en ce genre sur le marché. Ces poêles de salons sont vraiment des meubles élégants et à bon marché et comme ils sont construits sur le principe des Air tight, ils sont expressément calculés pour donner beaucoup de chaleur avec peu de combustible. La quantité d'ouvrage en relief, augmente la surface rayonnante de manière à lui donner le double du pouvoir d'un poêle de même dimension construit sur l'ancien plan. Les cylindres pour brûler le charbon ou le coke, pour des passages, anti-chambres ou bureaux etc., sont simples de construction, joignant à la fois, l'économie, la beauté du travail, l'économie du charbon, et la durée; une visite est respectueusement sollicitée. BARRÉTT & HAGAR, 109 rue St. Paul, 23 Octobre.

SANGSUES. ES Sousignés viennent de recevoir 1000 BELLES SANGSUES DE LA PREMIERE QUALITE, A. S. S. V. 16 octobre 1846.